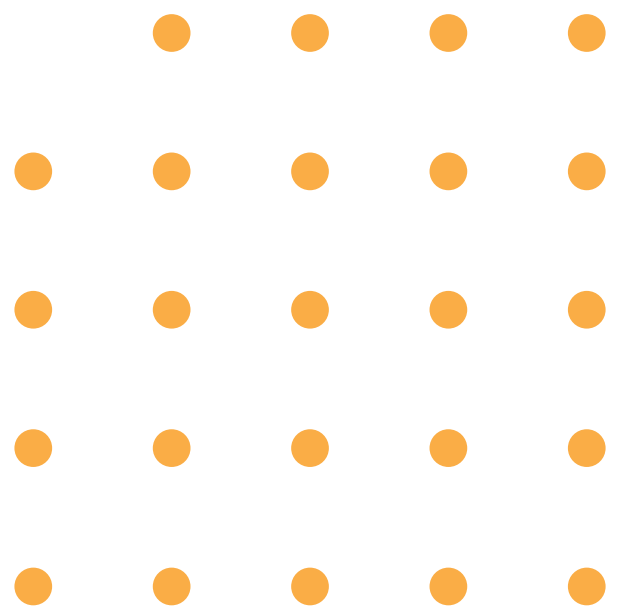




LES BONNES PRATIQUES DU CYCLISTE

La route est un espace partagé, qui implique un respect mutuel envers les différents utilisateurs.

Valable pour les automobilistes, mais également pour les cyclistes, le code de la route est un garant de la sécurité de tous.

Le cycliste, pour rouler en toute sécurité, doit impérativement connaitre et appliquer les règles élémentaires de déplacement, et ce de jour comme de nuit, en ville ou hors-agglomération.



Circulez à droite de la chaussée tout en respectant une **distance de sécurité** avec les trottoirs, l'accotement ou les autres véhicules.

Lorsque c'est possible, privilégiez les **bandes ou pistes cyclables**. Roulez sur les trottoirs n'est autorisé qu'àux enfants de moins de 8 ans.

Ne zigzaguez par entre les voitures, **faites attention aux portières** qui s'ouvrent et **aux enfants** qui peuvent surgir entre deux véhicules.

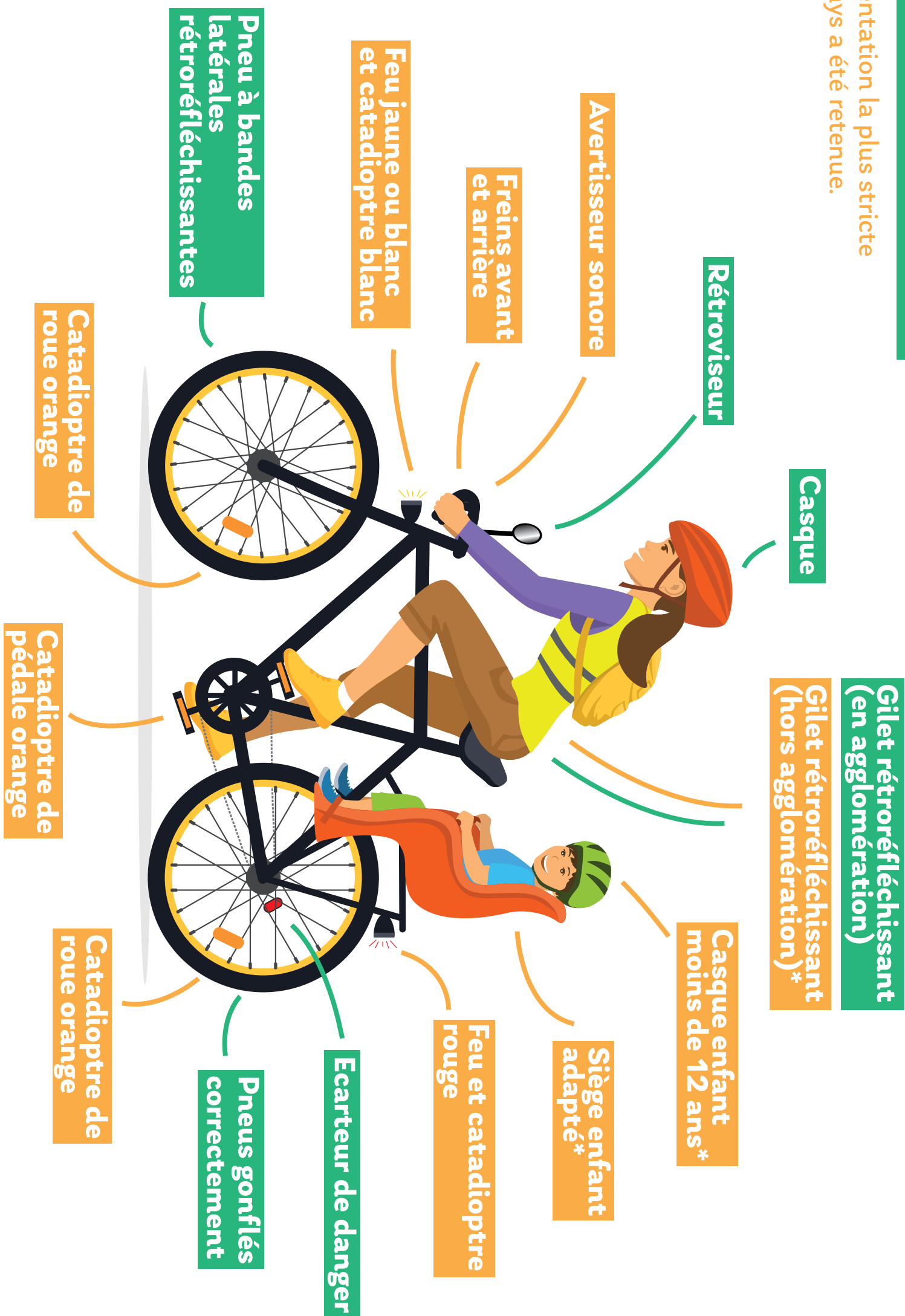
Aux intersections, placez-vous un peu en **avant des véhicules** pour vous faire voir.

Hors agglomération, soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : **l'appel d'air risque de vous déséquilibrer**.

Si vous roulez en groupe, **roulez à deux de front ou en file indienne**. Si vous roulez avec un groupe de plus de 10 personnes, **scindez-le** afin de faciliter le dépassement des véhicules.

LES ÉQUIPEMENTS Obligatoires Recommandés

*La réglementation la plus stricte des deux pays a été retenue.



Choisissez un casque adapté et confortable. N'hésitez pas à demander conseil lors de l'achat.	Soyez toujours attentifs aux angles morts des poids lourds	Indiquez chaque changement de direction ou dépassement en tendant le bras.	A vélo, le téléphone, ainsi que tout dispositif obstruant l'ouïe est interdit.	Ne roulez pas si vous avez bu trop d'alcool. Au delà de 0,2mg/l d'air expiré, c'est interdit et passible d'une amende.	En cas d'intempéries, redoublez de vigilance et augmentez vos distances de sécurité.

LA SIGNALÉTIQUE FRANÇAISE À CONNAITRE

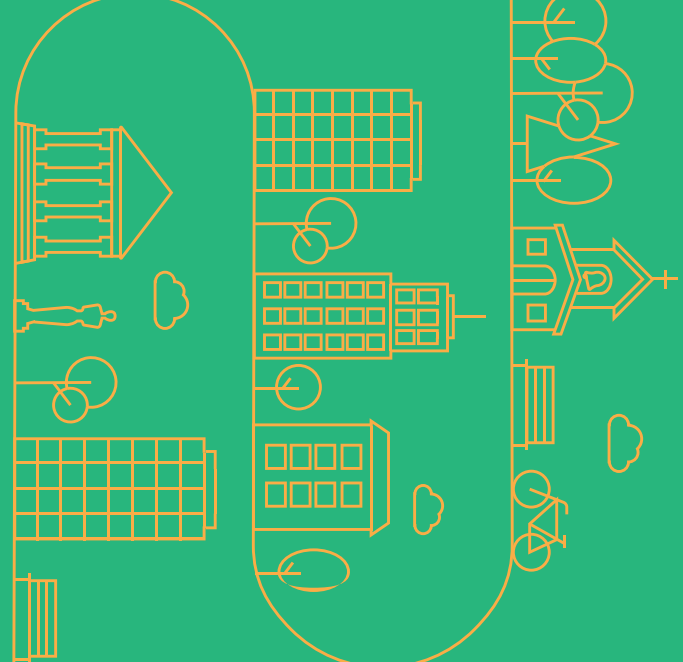
Le double-sens cyclable 	Le cédez-le-passage au feu
Un double-sens cyclable est une voie de circulation à double sens dont l'un est réservé aux cyclistes. Les véhicules motorisés y sont autorisés à circuler dans un seul sens, les cyclistes dans les deux sens.	Le cédez-le-passage cycliste, s'il est signalé au niveau d'un feu tricolore, permet aux cyclistes d'aller dans la direction indiquée par le panneau sans s'arrêter au feu rouge, à condition de céder le passage aux autres usagers prioritaires.

Feu spécial cyclistes 	Le SAS vélo
Sur certains feux tricolores, il existe également une facilité de franchissement de feu pour les cyclistes.	Il s'agit d'un espace réservé aux cyclistes en amont de la file de la voiture au niveau d'un feu tricolore, afin de démarrer en toute sécurité.

LA SIGNALÉTIQUE LUXEMBOURGEOISE À CONNAITRE

Piste cyclable obligatoire 	Piste cyclable conseillée 	Rue cyclable 	Autorisation de circuler pour les vélos
Ce panneau indique aux conducteurs de qu'il s'agit d'une piste cyclable ou la voie cyclable à l'entrée de laquelle il est placé leur est réservée. Ils sont obligés d'emprunter cette voie publique ou une partie de voie publique.	Ce panneau indique aux conducteurs de qu'il s'agit d'une piste cyclable ou la voie cyclable à l'entrée de laquelle il est placé leur est réservée, mais ils ne sont pas obligés d'emprunter cette voie publique ou une partie de voie publique.	Ce panneau indique l'endroit à partir duquel s'appliquent les règles spéciales de circulation dans les rues cyclables.	Ce panneau indique que les cycles sont autorisés à circuler respectivement sur la voie réservée aux véhicules des services de transports publics et dans la zone piétonne.

ALZETTE BELVAL À VÉLO ET À PIED & Guide des bonnes pratiques à vélo



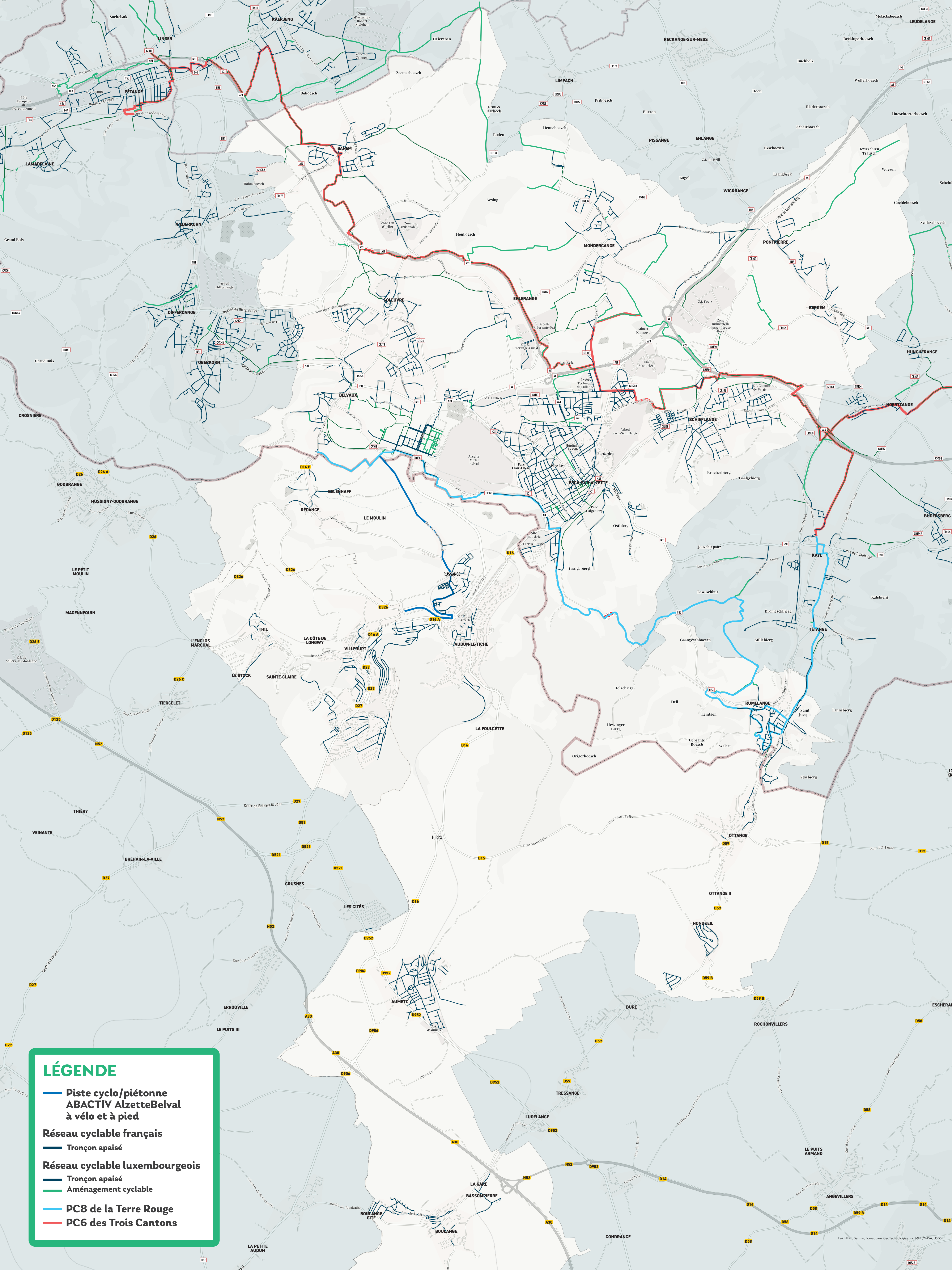
ROULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ EN VILLE ET SUR LA ROUTE

- 1. Portez un casque**
Il réduit le risque d'accidents graves à la tête. Il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, conducteurs ou passagers.
- 2. Soyez visible**
Portez de préférence des vêtements de couleurs claires ou un dispositif rétro réfléchissant et ce, par tous les temps.

- 3. Equipez-vous**
Pensez à équiper votre vélo d'un écarteur de danger pour inciter les automobilistes à s'écarter, ainsi que de rétroviseur(s) pour garder un œil autour de vous.

- 4. Préparez-vous**
Surveillez toujours l'état de votre vélo avant de prendre la route, notamment les pneus qui peuvent crever plus facilement s'ils sont usés ou mal gonflés. Préparez également votre itinéraire en amont de votre départ pour privilégier les pistes cyclables.





LÉGENDE

Piste cyclo/piétonne
ABACTIV AlzetteBelval
à vélo et à pied

Réseau cyclable français
Tronçon apaisé

Réseau cyclable luxembourgeois
Tronçon apaisé
Aménagement cyclable

PC8 de la Terre Rouge
PC6 des Trois Cantons